

## SEANCE DU JEUDI 24 OCTOBRE 2019

Présents : Mme TARGNION, Présidente ,  
Mme BONNI et M. GODIN, Membres du Collège de Police.  
M. BERRENDORF, Mmes BASAULA NANGI, DARRAJI, MM. DENIS, EL HAJJAJI,  
FALZONE, ISTASSE, Mme MARECHAL, MM. NAJI, NYSSSEN, Mme OZER, MM  
SCHONBRODT, THOMAS, VOISIN, RENARD, Mmes FAGNANT, TINIK, M. MICHELS,  
Mmes LEVEQUE, MONVILLE et M. WYDOOGHE, Membres.  
M. PAQUE, Chef de corps  
Mme GAROT, Secrétaire

### LA SEANCE PUBLIQUE EST OUVERTE A 20h15

#### **0127 Procès-verbal des résolutions prises au cours de la séance du Conseil de police du jeudi 24 septembre 2019 – Approbation**

Entendu Monsieur EL HAJJAJI formuler deux remarques.

Il déclare que relativement au point 0096 « Personnel – Cadre Administratif – CALog Niveau D – personnel d'entretien – Ouverture d'emploi » il a déclaré qu'il reconnaissait que le personnel engagé via l'article 60 pouvait retrouver une dignité mais que la possibilité de trouver un travail stable était préférable.

Il déclare avoir posé une question relative à la transmission des procès-verbaux des séances du Collège et que la réponse de Monsieur GODIN n'a pas été actée.  
Il reformule sa question et sollicite la possibilité d'avoir accès aux procès-verbaux du Collège.

Le point est reporté à la séance du 12 décembre 2019.

#### **0128 Personnel – Mobilité – Phase 2019/05 – Ouverture d'emploi**

Le Chef de corps explique le dossier aux Conseillers de police.

Il fait part de l'augmentation de la charge de travail au contrôle interne.

Il explique les raisons de sa demande d'ouverture d'une place de CP pour le service GAO.

Sur proposition du Collège,

A l'unanimité des suffrages des membres présents,

DECIDE

1) L'ouverture des emplois suivants

- UN emploi CP pour le service GAO
- UN emploi INPP pour la cellule de contrôle interne
- UN emploi de CALog niveau C

2) De fixer les modalités de sélection de ces emplois comme ci-après :

CP : l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

INPP : l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

Calog niveau C : l'organisation d'un ou plusieurs tests ou épreuves d'aptitude, au besoin éliminatoire et le passage devant une commission de sélection.

### **0129 Personnel – CAlLog Niveau D – Ouverture d'emploi – Recrutement externe – Opérateur vidéo-surveillance**

Madame la Présidente explique le dossier.

Le Chef de corps explique la proposition d'ouvrir deux emplois mi-temps vu le besoin de flexibilité et la facilité au niveau de la réalisation des grilles horaires.

Monsieur HEL HAJJAJI s'interroge sur la flexibilité que cela entraînerait.

Monsieur SCHONBRODT déclare préférer d'avantage de présence sur le terrain et qu'il va donc s'abstenir.

Entendu le Chef de corps lui répondre que le cadre des INP est rempli.

Sur proposition du Collège,

Avec 20 voix POUR et 1 abstention,

**DECIDE**

-D'ouvrir deux emplois mi-temps d'employé niveau D d'opérateur vidéo-surveillance dans l'échelle de traitement D1A et dans le cadre d'un contrat de travail à durée indéterminée.

-L'ouverture d'emploi fera l'objet d'une publication sur le site JOBPOL et le site du FOREM avec une limite à 40 candidatures.

-La sélection comprendra un examen écrit et/ou un test d'aptitude, au besoin éliminatoire, ainsi qu'un passage devant une commission de sélection.

### **0130 ICT – Remplacement des contrôles d'accès – Mode de passation de marché**

Sur proposition du Collège,

A l'unanimité des membres présents,

**DECIDE**

De lancer un marché public constaté sur simple facture pour le remplacement des contrôles d'accès et des équipements nécessaires à son fonctionnement pour un montant maximum estimé à 24.793,38€ HTVA soit 30.000,00€ TVA comprise.

### **0131 ICT- Logiciel de planification – Détermination du mode de passation de marché**

Entendu Monsieur SCHONBRDOT interpellé l'autorité quant au fait de savoir s'il n'existe pas de forces en interne qui pourraient utiliser et développer le programme existant. Il signale qu'une mutualisation des informaticiens devrait être envisagée.

Entendu Monsieur EL HAJJAJI demander si d'autres Zones bénéficient actuellement d'un programme similaire.

Le Chef de corps répond par l'affirmative, la Zone de Nivelles disposant d'un tel programme.

Entendu Monsieur EL HAJJAJI déclarer que le cahier des charges prévoit que la portabilité sur tablette et smartphone est un plus alors que cela devrait être une nécessité. Il signale qu'une sauvegarde sur le serveur devra être prévue.

Le Chef de corps lui répond qu'une sauvegarde automatique actuellement est prévue.

Monsieur EL HAJJAJI s'étonne du fait qu'une seule formation n'est prévue.

Le Chef de corps lui répond que des formations seront données en interne.

Sur proposition du Collège,

Avec 20 voix POUR et 1 abstention,

DECIDE

-De lancer un marché par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition d'un logiciel de planification.

-D'approuver les termes du marché suivant cahier des charges annexé à la délibération.

-De choisir les opérateurs économiques suivants afin de prendre part à la procédure négociée :

- ABAKUS IT Solutions d'Eupen
- ACSONE de Woluwe-Saint-Lambert
- BHC IT Services de Mons
- CCABE de Liège (Rocourt)
- CIVADIS de Namur
- EONIX de Mons
- NOVIAT de Bruxelles
- NSI-SA d'Awans
- SBIM de Charleroi
- SECURITAS de Neder-Over-Hembeek

## **II COMMUNICATIONS OFFICIELLES**

### **0132 Plan zonal de sécurité 2020-2025**

Entendu le Chef de corps demander que le point soit présenter à huis clos dans la mesure ou le Conseil zonal de sécurité n'a pas encore approuvé le plan zonal de sécurité 2020-2025.

**LA SEANCE PUBLIQUE EST LEVEE A 20h40.**

**LA SEANCE A HUIS CLOS EST REPRISE IMMEDIATEMENT.**

### **III HUIS CLOS**

**0132 Plan zonal de sécurité 2020-2025**

**0133 Personnel – Mobilité – Phase 2018/02 – Inspecteur Principal – Nominations**

**0134 Personnel – Cadre Administratif – CALog Niveau D – Personnel d'entretien – Commission locale de sélection – Désignation des membres**

**0135 Personnel – Démission d'un membre du Cadre administratif et logistique – Réception de la demande de pension de retraite – Information**

–

**0136 Personnel – Démission d'un membre du personnel CALog – Réception de la demande de pension de retraite – Information**

**LA SEANCE EST DEFINITIVEMENT LEVEE A 21h30 .**

La Secrétaire,

Kathleen GAROT

La Présidente,

Muriel TARGNION